

La division des transports routiers

DOSSIER INCOMPLET

PIÈCES MANQUANTES COCHÉES CI-DESSOUS

1) Documents constituant le dossier d'inscription

	Document non fourni ou à compléter	Observations
<input type="checkbox"/>	Formulaire CERFA n°11414	A retourner dûment complété, daté et signé par le candidat ou, s'il est mineur, par son représentant légal.
<input type="checkbox"/>	Justificatif d'Etat civil	Copie de la carte nationale d'identité, du passeport ou du titre de séjour. Pour les femmes mariées, le nom de naissance et le nom d'épouse doivent figurer sur le justificatif adressé.
<input type="checkbox"/>	Justificatif d'adresse	L'adresse mentionnée doit être la même que celle que vous aurez renseignée en page 1 du formulaire CERFA
<input type="checkbox"/>	<p>❶ Certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (<i>imprimé n° 106*/12</i>), <u>ou</u></p> <p>❷ Attestation individuelle d'exemption de participation à la journée défense et citoyenneté (<i>imprimé n° 106*/14</i>)</p> <p><u>A défaut de l'un ou l'autre des documents susvisés :</u></p> <p>❸ Attestation de recensement</p>	<p>Ne concerne que les candidates et candidats de nationalité Française et âgés de moins de 25 ans à la date de la demande d'inscription à l'examen d'attestation de capacité.</p> <p><u>Sources</u> : articles L. 113-4, L. 114-6 du Code du service national.</p>
<input type="checkbox"/>	Fiche statistique	Imprimé à retourner dûment complété. A défaut, votre dossier sera considéré comme étant incomplet.

2) Document facultatif

	Nom du document	Observations
<input type="checkbox"/>	Lettre « Accusé de réception » Elle sera retournée par l'administration et attestera de l'enregistrement de la candidature , si le dossier est complet et recevable.	<p>A retourner avec le dossier d'inscription, après avoir complété le cadre 1. N'omettez pas de joindre à votre envoi une enveloppe libellée à vos coordonnées et affranchie au tarif en vigueur pour un envoi normal d'un poids de 20 g.</p> <p>N. B. : la division des transports routiers ne s'engage pas à retourner l'accusé de réception si l'enveloppe susvisée n'est pas fournie par le candidat ou/et si le cadre 1 au verso de la présente lettre n'est pas dûment renseigné.</p>